

Quand le *top-down* rencontre le *bottom-up* : le paysage linguistique du comté autonome mongol de Henan (*Sog po*)

When top-down meets bottom-up: The linguistic landscape of the Henan Mongolian Autonomous County (*Sog po*)

Zixi Wang

Volume 21, numéro 1, 2024

Notes de recherche sur les paysages urbains : reflets fidèles ou images déformées de la diversité sociolinguistique ? Volet 1 : paysages linguistiques du « bout du monde »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1112101ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1112101ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Chaire BMO en diversité et gouvernance

ISSN

1913-0694 (imprimé)

1913-0708 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Wang, Z. (2024). Quand le *top-down* rencontre le *bottom-up* : le paysage linguistique du comté autonome mongol de Henan (*Sog po*). *Diversité urbaine*, 21(1), 35-52. <https://doi.org/10.7202/1112101ar>

Résumé de l'article

Situé à cheval sur la frontière culturelle sino-tibétaine, le comté de Henan est un territoire aux multiples ethnies où, malgré sa reconnaissance comme « comté autonome mongol », la population autochtone, tant les Oirats que les Tibétains pratiquent au quotidien le tibétain de l'Amdo comme langue véhiculaire. Le tibétain jouit encore d'une vitalité prédominante et d'une visibilité féconde dans ce comté frontalier, quoique l'arrivée accrue des peuples sinophones permet au chinois de devenir de plus en plus visible et audible, et ce surtout dans le bourg de Youganning, chef-lieu et centre économique du comté qui constitue le terrain de la présente recherche. S'appuyant sur une enquête conduite entre 2020 et 2021, le présent article s'attache à interroger la présence, l'usage et la visibilité des langues dans le paysage linguistique urbain du comté de Henan qui, à notre connaissance, n'a jamais fait l'objet d'une étude auparavant. Nous entendons ainsi contribuer à une compréhension profonde des rapports de force entre les langues et leurs locuteurs dans le contexte chinois.

Quand le *top-down* rencontre le *bottom-up*: le paysage linguistique du comté autonome mongol de Henan (*Sog po*)

When top-down meets bottom-up: the linguistic landscape of the Henan Mongolian Autonomous County (*Sog po*)

ZIXI WANG

EA-739 Dipralang

Université Paul-Valéry Montpellier 3

France

wang.zixi@outlook.com

RÉSUMÉ ■ Situé à cheval sur la frontière culturelle sino-tibétaine, le comté de Henan est un territoire aux multiples ethnies où, malgré sa reconnaissance comme «comté autonome mongol», la population autochtone, tant les Oïrats que les Tibétains pratiquent au quotidien le tibétain de l’Amdo comme langue véhiculaire. Le tibétain jouit encore d’une vitalité prédominante et d’une visibilité féconde dans ce comté frontalier, quoique l’arrivée accrue des peuples sinophones permet au chinois de devenir de plus en plus visible et audible, et ce surtout dans le bourg de Youganning, chef-lieu et centre économique du comté qui constitue le terrain de la présente recherche. S’appuyant sur une enquête conduite entre 2020 et 2021, le présent article s’attache à interroger la présence, l’usage et la visibilité des langues dans le paysage linguistique urbain du comté de Henan qui, à notre connaissance, n’a jamais fait l’objet d’une étude auparavant. Nous entendons ainsi contribuer à une compréhension profonde des rapports de force entre les langues et leurs locuteurs dans le contexte chinois.

MOTS CLÉS ■ Henan, tibétain, mongol, paysage linguistique, Chine

ABSTRACT ■ The Henan Mongolian Autonomous County is a multi-ethnic area, straddling the Sino-Tibetan cultural border. Despite being officially recognised as “Mongolian,” the most widely used language in the county is Amdo Tibetan. The Tibetan language is still enjoying a high degree of vitality in the county, although the recent arrival of Chinese-speaking people has led to the Chinese language becoming more visible and audible, mainly within the county’s administrative centre of Youganning. Based on research conducted in 2020–2021, this article explores the linguistic landscape in Henan County, which has not been studied before. This analysis provides sharp insights into the power relations between languages and their speakers in the Chinese context.

KEYWORDS ■ Henan, Tibetan, Mongolian, linguistic landscape, China

1. Introduction

Situé dans le sud-est de l'actuel Qinghai, province à cheval sur la frontière culturelle sino-tibétaine, le comté autonome mongol (CAM) de Henan, appelé *Sog po* en tibétain, est un territoire aux multiples ethnies où se conjuguent et se mélangent diverses cultures et civilisations.

L'histoire du comté est aussi embrouillée que mouvementée. Faite de rencontres et d'affrontements de peuples et de cultures, allant de la cohabitation séculière des Mongols Oïrat et des Tibétains Amdowa qui a généré des contacts de langues et donc leur modification, à l'arrivée récente des Chinois Han et de divers peuples musulmans comme les Hui (Chinois islamisés) et les Salar, venus s'installer dans le chef-lieu du comté avec leurs bagages culturels et langagiers, la configuration ethnolinguistique du comté est devenue plus complexe.

La rencontre de diverses populations, langues et cultures laisse des traces dans le paysage linguistique du comté, où l'on peut observer, essentiellement, la présence de trois langues de statuts et de fonctions différents qui se partagent, à différents niveaux, l'espace urbain du comté. Aux deux langues en contact depuis fort longtemps, le tibétain de l'Amdo, devenu au fil des siècles la langue véhiculaire locale, en milieu urbain comme dans les agglomérations rurales, et l'oïrat de Henan, aujourd'hui quasiment absent des pratiques langagières quotidiennes, vient se superposer la langue commune nationale de l'État qu'est le chinois standard (*putonghua*). L'usage du chinois est loin d'être généralisé, même s'il est qualifié de « langue dominante », compte tenu de sa prédominance dans le paysage linguistique et de sa présence sur le marché langagier. Il est parlé et compris, entre autres, par les peuples sinophones, minoritaires au niveau comtal, de même que par un nombre limité de locuteurs bilingues, souvent scolarisés, qui l'alternent avec leur langue maternelle, qu'elle soit autochtone ou allogène.

S'inscrivant à mi-chemin entre la sociolinguistique urbaine (Calvet, 1994, 2005 ; Gasquet-Cyrus, 2002) et la géographie sociale (Veschambre, 2004), la présente recherche s'attache à interroger la présence et l'usage des langues dans le paysage linguistique du bourg de Youganning, chef-lieu et centre économique du CAM de Henan.

Les espaces urbains constituent comme lieux privilégiés d'interaction et de contacts entre peuples et langues, mais aussi comme lieux de pouvoir où divers acteurs et instances, identifiables ou non, porteurs d'intérêts divergents, entrent en jeu pour façonner, composer et former le paysage linguistique.

2. Contexte de la recherche : état des lieux

Placé sous la juridiction de la préfecture autonome tibétaine de Huangnan (tibétain : *Rma lho*), le CAM de Henan est entouré par les comtés à prédominance tibétaine, au sud par Maqu (tibétain : *Rma chu*), à l'est par Xiahe (tibétain : *Bsang chu*) et Luqu (tibétain : *Klu chu*), à l'ouest par Tongde (tibétain : *Ka ba sum mdo*) et Maqin (tibétain : *Rma chen*) et au nord par Zeku (tibétain : *Rtse khog*). Avec une superficie de 6 997 km², le comté lui-même se divise administrativement en quatre cantons et deux bourgs, dont le bourg de Youganning (tibétain : *Gyu sngng nyin*), chef-lieu du comté qui constitue le terrain de la présente recherche.

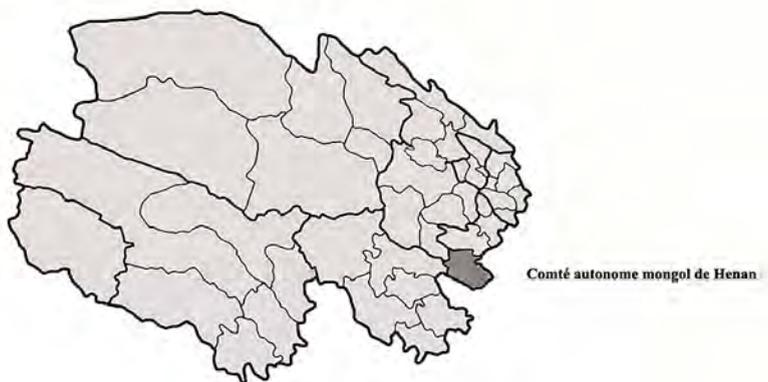


IMAGE 1 : Carte du comté de Sogpo

Source : Wikimedia Commons 2007, modifiée par Zixi Wang

Dans la seconde moitié du 17^e siècle, les Oïrat Sogpo¹ se sont installés dans les steppes de Henan, y introduisant leur langue et leur culture, avant de s'incliner en 1724 devant la puissance mandchoue, maîtresse de la Chine depuis 1644² et, dès lors, connaissant un déclin progressif³ (Nietupski, 2011 : 23 ; Wang chen skyabs, 2008 [1848] : 203-205). Au 18^e siècle, les Oïrats Sogpo sont rejoints par les Tibétains Arig – dont certains sont reconnus de nos jours comme Mongols – qui s'installent dans le nord-ouest de l'actuel CAM de Henan (HMZFBW, 1996 : 22).

Si la position géographique du comté l'a conduit à intensifier ses contacts avec ses voisins immédiats de langue tibétaine, l'arrivée de plusieurs vagues de population tibétaine (Dkon mchog skyabs, 2009 : 29 ; Roche, 2015 : 5 ; Wallenböck, 2017 : 194), les mariages interethniques (Ai, 2009 : 165-170), la promotion d'en haut de l'ordre Gelug⁴ et de la langue tibétaine (Ai, 2011 : 107 ; Nietupski 2011 : 118-121 ; Sarena, 2010 : 46-49) et la conversion massive au bouddhisme (Chen et Zhang, 2019 : 111-113), ont contribué, à divers degrés, à renforcer l'influence tibétaine tant sur le plan linguistique que culturel.

La langue des Oïrat de Henan, devenue au fil des siècles « une variété idiosyncrasique de l'oïrat » (Janhunen, 2010 : 63), fortement influencée par le tibétain de l'Amdo (Balogh, 2017), se trouvait déjà, lors de son annexion par la République populaire de Chine en 1952, dans une situation fort vulnérable, dont les locuteurs, essentiellement nomades, étaient confinés dans les cantons méridionaux de Kesheng (tibétain : *Khu sin*) et de Saierlong (tibétain : *Gser lung*) (HMZFBW, 1996 : 908). Les décennies suivantes semblent n'avoir fait qu'accélérer le passage des villageois au tibétain et, par conséquent, aggraver la vulnérabilité de l'oïrat de Henan, avec la généralisation de l'enseignement en tibétain⁵ (Dhondup, 2002 : 229-230 ; HMZFBW, 1996 : 737 ; Shinjilt, 2003), l'urbanisation progressive, puis accélérée, ainsi que la sédentarisation des pasteurs nomades⁶. Ces derniers, dont un certain nombre parle l'oïrat de Henan, ont été déplacés de gré ou de force vers les espaces plus urbanisés du comté, où le tibétain bénéficie d'une grande véhicularité et le chinois jouit d'un prestige accru sur le marché linguistique.

De nos jours, l'oïrat de Henan se trouve « en situation critique »⁷ (Janhunen, 2010 : 63), car, comme le souligne M. Balogh (2017 : 58-61), il n'est quasiment plus transmis dans le cercle familial et n'est que partiellement et peu fréquemment pratiqué par ses locuteurs dont le nombre ne dépasse pas la centaine selon une estimation faite par l'UNESCO en 2010 (Janhunen, 2010 : 63).

Les traces culturelles du passé oïrat se sont amenuisées au fil du temps, si bien qu'à l'orée du 21^e siècle, bien que des particularités distinctes subsistaient aux périphéries de Henan (voir Roche, 2015 : 6-8), l'espace urbain de ce comté dit « autonome mongol » à forte présence de Mongols⁸, ne se distinguait guère, à bien des égards, des bourgs tibétains environnants. Et ceci, tant en termes de pratiques langagières à dominance tibétaine que de paysages peu ou prou urbanisés et sinisés, dépourvus de traces oïrat ou tibétaines. À la place des yourtes et des tentes sont apparus des blocs d'immeubles de béton impersonnels. Ils s'alignent le long de rues ou d'avenues asphaltées⁹ et baptisées de noms « sinisés » et, parfois, idéologiquement chargés – à l'instar de la Rue de la fondation de la République

(Sarena, 2010 : 75) – qui reflétaient, à leur tour, une volonté de marquer ce comté frontalier des empreintes de son annexion à l'État chinois et, ainsi, de le rattacher à l'aire culturelle et politique chinoise.

Depuis le milieu des années 2000, la municipalité s'est engagée, dans une démarche de réhabilitation urbaine, animée par la volonté d'intégrer les « caractéristiques ethniques » dans le tissu urbain du bourg. Le CAM de Henan s'est doté depuis 2008 d'une série de lois et règlements locaux qui affirmaient et amplifiaient les changements paysagers, rendant obligatoire l'affichage bilingue chinois-mongol et rebaptisant les rues pour y intégrer les noms évocateurs de son passé en tant que « bannières mongoles » sous la juridiction du prince de Henan, entre autres, ceux des personnages marquants (Chahan Danjin¹⁰), des tribus autochtones (Torghud, Tümed, Khoshud, Gtsang Arig, etc.).

La présence ici et là de l'écriture mongole classique dans le paysage linguistique, complétée par la prévalence des marqueurs ethniques inscrits dans le décor urbain – à savoir la statue équestre de Gengis Khan, trônant sur la place portant son nom, et des immeubles chaulés de jaune pâle et de bleu ciel, coiffés de dômes en forme de yourte et ornés de motifs traditionnels mongols (*alkhan*, *ölzii*, etc.) –, s'attache à créer artificiellement « *an evocative 'Mongol' atmosphere for the county* » (Roche, 2015 : 13) et à symboliser, visuellement, l'ancrage identitaire du comté et de ses habitants. La « mongolité » que les Oïrat Sogpo « se réinventent [davantage] sur le modèle des Mongols de Mongolie-Intérieure [plutôt que] des Mongols Oïrat dont ils sont issus » (Charleux, 2009 : 91), quoique d'une authenticité douteuse aux yeux des Mongols d'ailleurs (Wallenböck, 2016 : 175), leur permet de se distinguer, du moins symboliquement, des Tibétains environnants.

3. Repères méthodologiques

Le présent article s'appuie sur une recherche ethnographique qui s'est échelonnée sur plus de sept mois entre 2020 et 2021. Dans la mesure où l'ethnographie, comme le concède F. Laplantine (2005 : 9-10), est « d'abord une activité visuelle [...] et "rétinienne" », la flânerie dans la rue, souvent sans objectif précis ni itinéraire préalablement défini, guidée à la fois par notre propre curiosité et par la réalité du terrain, participe de la construction de notre analyse. Les observations faites à différents niveaux, à différents moments et en différents lieux (Blommaert et Dong, 2010 : 30) ont été tantôt consignées sur notre carnet de terrain afin d'être ultérieurement transformées en corpus, tantôt enregistrées dans notre cerveau, dans notre « inconscient » et dans notre « subconscient », afin de « produire des effets au sein de [notre] machine à conceptualiser, analyser, intuire, interpréter » le terrain (Olivier de Sardan, 1995 : 80).

Tout ce qui est inscrit, écrit et lu sur le terrain fait l'objet de la recherche, qu'il s'agisse d'inscriptions, de panneaux routiers, de plaques de rue, d'enseignes ou d'affiches publicitaires. Collectés essentiellement sur l'avenue Chahan Danjin, l'artère principale et emblématique du bourg qui s'étend sur 2 600 mètres, où une nuée de commerces tenus par des marchands d'origines diverses nous offre de riches matériaux empiriques.

Le corpus se compose de plus de trois mille photographies que nous avons recueillies au cours de nos deux séjours ethnographiques, et ce tantôt au hasard de la flânerie urbaine, tantôt dans le cours ordinaire de la vie (au restaurant, dans le bus, dans les écoles, etc.), complétées et enrichies par celles prises par un informateur-assistant anonyme en septembre 2022. Sans prétendre à une exhaustivité illusoire compte tenu de l'ampleur du corpus et du cadre restreint de l'article, nous nous sommes contentés ici de sélectionner des cas qui nous semblent significatifs et représentatifs de caractéristiques généralement observables dans le paysage linguistique comtal.

Le paysage linguistique, lieu par excellence de contact entre les langues et leurs locuteurs, apparaît donc comme révélateur de la réalité sociolinguistique du comté : quelles langues sont utilisées, dans quels lieux, pour quels usages ? Quelle(s) langue(s) ou écriture(s) est/sont la(les) plus visible(s) et *de facto* valorisée(s) dans le paysage linguistique ? Quel rapport de force entre les langues et entre leurs locuteurs reflète le paysage linguistique ?

4. Les langues en présence et la présence des langues

Les combinaisons trilingues comme traces, visibles et visibilisées, de la diversité linguistique sinon *de facto*, au moins *de jure* du comté, apparaissent essentiellement sur les items que l'on qualifie de « *fixed signs* » (signes fixes) (Sebba, 2010), tant institutionnels (Image 2) que privés (Images 3 et 4).



IMAGE 2 : Plaque de rue quadrilingue « Chahan Danjin Dongdajie »

Source : Zixi Wang, 2021

4.1. Le trilinguisme affiché : négociation et confrontation de logiques

La quasi-omniprésence du mongol est le fruit d'une gestion linguistique d'en haut¹¹, à travers laquelle le CAM de Henan s'attache à communiquer aux lecteurs, soit les habitants locaux ainsi que les visiteurs extérieurs, l'image qu'ils ont visuellement et artificiellement construite d'un « comté mongol », et ce, même si ses traces oïrat s'atténuent ou se dissipent au contact de longue date avec ses voisins tibétains.

Si le paysage linguistique nous communique les limites territoriales et les frontières linguistiques (Landry et Bourhis, 1997 : 25), la mise en mot de l'espace urbain du comté, à travers la prévalence des écrits mongols et des marqueurs culturels, cherche à se repositionner et à se définir comme « mongol ». Elle vise à se défaire et à se distancer de son image réputée de « comté tibétanisé » et, ainsi, à dresser et à rendre visible ses frontières ethnolinguistiques, et donc géospaciales avec les régions tibétaines environnantes. Nous avons donc affaire à « une politique linguistique de compensation, avec réorientation de la sémiotique de l'affichage public vers une symbolique » (Blanchet, 2005 : 269), vers des « valeurs d'existence » si l'on reprend les termes de J. Cenoz et D. Gorter (2008).

Cependant, le paysage linguistique transmet le discours, « veut l'audition, cherche la compréhension responsive, ne s'arrête pas à une compréhension qui se ferait dans l'immédiat et pousse toujours plus avant » (Bakhtine, 1984 : 337), et ce, surtout lorsqu'il est de nature commerciale. La « fonction informationnelle » (Landry et Bourhis, 1997), ou « référentielle » (Jakobson, 1963) qu'une enseigne remplit et doit remplir, et le souci d'être vu, d'être lu et d'être compris, en vue de se démarquer ou du moins, de ne pas se laisser submerger dans une avenue encombrée d'enseignes concurrentes, amènent ceux qui écrivent et/ou font écrire à afficher (Image 4), voire à « privilégier » (Scollon et Scollon, 2003), du moins par rapport au mongol, la langue réellement parlée et comprise par les lecteurs qu'est le tibétain (Image 3).



IMAGE 3 : Enseigne trilingue d'un restaurant sur la façade du bâtiment

Source : Zixi Wang, 2021

4.2. Espace limité, codes concurrents et choix opéré

Le signe plurilingue fait cohabiter les codes linguistiques divers dans des espaces restreints et leur permet de coopérer d'une part pour construire du sens et de se concurrencer d'autre part afin de s'en approprier et d'optimiser les ressources qu'ils peuvent offrir à leurs lecteurs-locuteurs (Wang, 2022 : 247). La compétition d'appropriation à laquelle se livrent les codes de puissance inégale conduit souvent certains d'entre eux à se réduire, voire se dissocier de l'inscription, au profit du « code privilégié » qui se laisse doter de plus d'espace, donc de plus de chance d'être vu et lu.

Les scripteurs-concepteurs, pour concilier logiques commerciales et les contraintes réglementaires, tendent à afficher des unités que l'on peut qualifier d'inégalement multilingues, où la langue dépourvue de lecteurs-locuteurs dans le comté qu'est le mongol se trouve souvent exclue, soit par sa position marginale, sa taille minuscule, ou sa couleur sombre, soit par une combinaison des trois (Image 4).



IMAGE 4 : Enseigne quadrilingue d'un magasin des fruits et légumes

Source : Zixi Wang, 2021

Si l'absence de locuteurs-lecteurs, et donc de valeur communicationnelle, conduit à une marginalisation récurrente du mongol dans le paysage linguistique, la valeur symbolique que cette langue véhicule peut aussi l'amener à figurer sur certaines enseignes (Image 5).

La devanture de cette boutique montre l'emboîtement de trois unités linguistiques, à savoir une enseigne trilingue, complétée par deux unités temporaires disposées à sa proximité, que sont une affiche d'instruction bilingue chinois-tibétain « Accès interdit sans masque » et une affiche publicitaire, partiellement trilingue, de la bière mongole où, malgré la présence du mongol, le chinois et le tibétain servent de véhicule d'information et de communication.



IMAGE 5: Devanture d'une boutique de souvenirs proposant des produits mongols importés (bière, sucreries, etc.) et des produits artisanaux locaux (portraits feutrés de Gengis Khan et de Güüshi Khan, etc.)

Source: Photo de l'informateur-assistant de l'auteure Dorjee Tsering, 2022¹²

L'enseigne «Centre commercial mongol» par son nom, sa couleur et la présence du mongol, s'harmonise avec les produits offerts dans la boutique pour participer à la mise en scène de la «mongolité» du commerçant et de son commerce. Une telle «mongolité» se trouve encore renforcée par l'absence du tibétain permettant d'une part, de laisser davantage de place, dans un espace restreint que constitue une enseigne bandeau, au «code privilégié» favorable à l'affirmation d'un rapport de soi à l'autre et, d'autre part, de se projeter dans une image avantageuse du «commerce authentiquement mongol», non tibétanisé, qui s'attend à attirer les clients-lecteurs, tant autochtones qu'allogènes, avides de ressourcement et de mongolité authentique.

Toutefois, ce choix de prioriser la fonction symbolique aux dépens de la fonction informationnelle risquera de cultiver des lacunes informatives

encore accrues par l'ambiguïté du nom de la boutique. Ces lacunes que l'agencement intérieur à peine entrevu à travers la porte vitrée, ainsi que les informations bilingues du produit inscrites sur l'affiche publicitaire, vont s'employer à compléter et à compenser. La langue mongole, « code privilégié » dans l'enseigne de façade, se trouve reléguée au rang de comparse dans les affiches temporaires pour faire place au tibétain dans un souci d'être compris par un plus grand nombre de lecteurs.

Si l'on s'accorde ici avec R. Landry et R. Bourhis (1997 : 34) pour considérer que la vitalité des langues peut se mesurer à leur visibilité, le tibétain, massivement présent dans les paysages tant descendant qu'ascendant, est censé continuer aujourd'hui encore à jouir d'une vigueur féconde et d'une vitalité prépondérante dans le CAM de Henan. La position reculée que le comté occupe le protège, largement mais non totalement, du déferlement massif de touristes et de migrants venus des quatre coins de l'État, mais aussi des pressions assimilatrices de plus en plus fortes de la langue commune nationale¹³.

Cependant, la véhicularité du tibétain dans la sphère privée ne saurait, à l'évidence, le préserver d'être peu à peu supplanté, dans les sphères publiques en général, dans l'éducation et dans l'administration en particulier, par la langue chinoise. Langue qui, absente du répertoire langagier de la plupart des habitants autochtones, s'impose de plus en plus comme la seule langue légitime facilitant l'accès au capital symbolique, donc matériel, et ceci, surtout dans l'espace urbain du bourg de Youganing.

Le statut et l'usage de la langue commune nationale de l'État, déjà soutenus « par des politiques disposant des moyens de contrôle » et de puissants appareils idéologiques d'État « qu'offrent constitution, lois et ressources financières » (Laponce, 2005 : 13), se trouvent encore renforcés par l'arrivée accrue des peuples sinophones et de leurs capitaux dans le comté. Ce faisant, le chinois devient de plus en plus visible, voire audible dans l'espace urbain du bourg et de plus en plus demandé sur le marché linguistique local, comme en témoigne l'offre d'emploi ci-dessous (Image 6).

Sur ce chevalet, placé près de l'entrée d'un restaurant hui musulman, s'affiche une offre d'emploi pour des serveurs et des caissières. Celui qui écrit ou fait écrire un tel item, à mi-chemin entre « un bien commun appartenant à l'ensemble de la collectivité » soumis au régime de réglementation et le « résultat d'un agrégat de propriétés privées où tous sont libres de s'afficher selon leur volonté et leur intérêt propres » (Wade, 2015 : 149), devrait se doter d'une marge de manœuvre plus étendue que celle dont disposent les scripteurs de « signes fixes » dans le choix de langue d'affichage.



IMAGE 6 : Chevalet de trottoir partiellement trilingue

Source: Zixi Wang, 2021¹⁴

Malgré le trilinguisme de la partie supérieure, où s’inscrit le nom du restaurant, la partie inférieure, vouée à transmettre l’information qu’elle contient et qui la constitue comme une « offre d’emploi », s’avère unilingue chinois afin de ne s’adresser qu’aux lecteurs alphabétisés en chinois, auxquels les emplois s’adressent exclusivement. La volonté du restaurant d’embaucher des employés « capables de parler chinois standard » se justifie probablement par le répertoire unilingue chinois du personnel, majoritairement Hui et, peut-être, aussi par la présence des clients de langue chinoise qui s’attendent à être servis dans leur langue.

Or, le capital langagier en chinois, sur le marché linguistique d’un comté peuplé en majorité de locuteurs unilingues de tibétain, n’est détenu entre les mains que d’un nombre limité d’individus. Ils comprennent,

d'une part, les arrivants extérieurs, essentiellement monolingues sinitiques (« sinitique » désignant toutes les variétés de la langue chinoise), constitués pour la plupart de fonctionnaires, d'enseignants et de marchands et, d'autre part, les locuteurs bilingues tibétain-chinois, parmi lesquels figurent probablement les candidats recherchés, car leur compétence bilingue permet d'assurer tant la communication interne au sein du restaurant que les échanges externes avec la clientèle.

L'employeur-scripteur se crée un espace de signes destiné à offrir visuellement des ressources informationnelles et se permet, à travers le jeu subtil du choix de codes d'affichage, d'en manipuler l'accès, afin de s'assurer que ses messages soient transmis seulement aux destinataires-lecteurs auxquels il souhaite s'adresser.

L'unilinguisme chinois de l'affichage facilite, à cet égard, l'appariement de l'offre et de la demande d'emploi, tel qu'il agit pour ainsi dire comme un prétest linguistique auquel le lectorat se soumet à son insu et dont le scripteur se sert, subtilement ou inconsciemment. Les demandeurs d'emploi sont ainsi filtrés et le dialogue ne se fera qu'avec un nombre limité et linguistiquement présélectionné de candidats qui, s'ils sont capables de le comprendre, sont très probablement « capables de parler chinois standard ».

D'où s'impose, parallèlement, une asymétrie dans l'accès aux ressources entre les porteurs de différentes langues qui se voient scindés en deux camps stratifiés, à savoir les lecteurs de chinois qui peuvent accéder aux ressources informationnelles que cet item détient et offre et les unilingues tibétains qui se trouvent exclus du monde des signes qu'il crée et construit.

5. Conclusion

L'espace urbain, conçu comme un « espace discursif » (Bulot, 2001), est traversé et occupé par différents groupes linguistiques de puissance inégale qui y écrivent et qui le configurent, et dont les aspirations et les revendications s'échangent, se négocient, s'affrontent et se concurrencent. Leurs voix différentes et inégales, superposées ou conflictuelles, dominantes ou minoritaires, d'en haut ou d'en bas, se font entendre et se laissent lire dans cet espace urbain.

Divers acteurs et instances entrent en jeu, notamment ceux d'en haut qui s'immiscent pour dicter des règles et des normes, et ceux d'en bas qui, sous réserve du respect du bilinguisme prescrit d'office, se dotent d'une certaine marge de manœuvre dans le choix de codes et de la manière dont ils sont présents, pour donner lieu au trilinguisme du paysage linguistique du comté.

Les écrits urbains, « comme expression à la fois matérielle et symbolique des hiérarchies sociales » et linguistiques (Bulot et Veschambre, 2006 : 8), donnent à voir et à lire les rapports subtils de forces et de compromis entre différents groupes linguistiques et « les axes de tensions qui traversent et dynamisent la situation sociolinguistique » (Blanchet, 2005 : 270) du comté de Henan.

Il va de soi, certes, que l'affichage des langues minoritaires correspond à « *a step forward to have these [...] languages visible in new domains [...] with perhaps new kinds of value (economic)* » (une avancée pour rendre ces langues visibles dans de nouveaux domaines, avec peut-être de nouveaux types de valeur (économique)) (Salo, 2012 : 256). Cependant, leur marginalité récurrente, leur visibilité moindre et leur fonction plus décorative qu'informative nous amènent à l'interrogation suivante : une telle visibilité symbolique des langues ne risque-t-elle pas de les reléguer davantage dans la hiérarchie linguistique au niveau local, ou même régional (Salo, 2012), voire de renforcer davantage « l'autodénigrement » (Lafont, 1971) de leurs locuteurs qui, à force de voir leur langue refoulée dans une position subordonnée, même marginale dans l'affichage urbain, pourraient finir par l'adopter, voire par l'accepter et la naturaliser ?

Le paysage multilingue du comté, « dont la finalité est essentiellement politique et/ou touristique » (Tournadre, 2016 : 123), cherche à présenter « *a 'simulacrum of efflorescence'* » (un 'simulacre d'épanouissement') (Bulag, 2010 : 433), un semblant de diversité promue et valorisée d'en haut. La langue commune nationale de l'État prédomine, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, dans le paysage linguistique de ce comté « autonome mongol » à forte majorité de locuteurs de tibétain de l'Amdo. Elle est omniprésente et se signale soit par sa position proéminente, par sa dimension importante, ou sa couleur remarquable.

Le vent de la sinisation qui souffle dans ce comté frontalier et qui conduit à la prépondérance du chinois dans le paysage linguistique comtal, est en voie d'altérer son écosystème linguistique et de permettre au chinois de conquérir progressivement les espaces où la langue tibétaine avait droit de cité. La préséance de la langue commune nationale de l'État, qui condamne les langues dites « minoritaires ethniques » et leurs locuteurs à la marginalisation ou au déclin, se trouve davantage accentuée par « un modèle économique et social que tout fait apparaître comme plus prestigieux » (Hagège, 2002 : 136).

En rendant visibles tant les langues que les rapports de tension entre elles, le paysage multilingue les reproduit spatialement pour les perpétuer temporairement (Wang, 2022) et s'avère ainsi à double tranchant pour les minorités ethniques et leurs langues. Alors qu'il permet aux groupes linguistiques dominés de valoriser et de préserver leur langue et leur

culture, d'affirmer et de revendiquer leur singularité et leur droit à la différence, il contribue également à renforcer le statut et le prestige de la langue des groupes dominants et à solidifier leur domination linguistique et symbolique sur les langues minoritaires et leurs locuteurs.

Notes

1. Selon les traditions orales, mais non documentées, les premiers habitants mongols de Henan devaient être les soldats mongols qui se sont établis au 13^e siècle aux environs de Ruorgai (tibétain : *Mdzod dge*). Cependant, ils ont dû se fondre dans les populations environnantes, sans laisser guère de traces (*Henan mengguzu zizhixian fangzhi bianzuan weiyuanhui* (HMZFBW, 1996 : 19). D'ailleurs, les Oïrat Sogpo ont dû absorber une partie des Mongols Tümed qui se sont installés sur la rive sud du Fleuve jaune depuis la fin du 16^e siècle (HMZFBW *op.cit.* : 22 ; Li 2004 : 31-47 ; Wakamatsu 1988 : 94).
2. Cependant, les Oïrats, profitant de l'éloignement, ont continué de se donner une structure politique largement autonome jusqu'à l'avènement de la Chine populaire (Dhondup et Diemberger, 2002 : 202).
3. Dévastés par la répression sanglante des Mandchous et dépossédés de leur emprise sur des peuples tibétains, les Oïrats du Qinghai étaient découpés en vingt-neuf unités administratives distinctes dont chacune avait son territoire bien délimité. Les Oïrat de Henan, souffrant de taxes et de corvées fort lourdes imposées par leur prince ainsi que de raids de nomades voisins, se sont massivement exilés dans les régions tibétaines voisines (Atwood, 2004 : 32 ; Wang chen skyabs, 2008[1848]).
4. L'ordre Gelug est l'un des quatre principaux ordres bouddhistes tibétains.
5. La municipalité de Henan s'est engagée, dès les années 1980, dans la renaissance de la culture et la langue mongoles, en proposant l'enseignement en mongol. Cependant, l'éducation en mongol n'y a persisté qu'une dizaine d'années, avant la fermeture de la dernière classe mongole en 2002 (Sarena *op. cit.* : 87-95 ; Shinjilt, *op. cit.* : 255-272). D'après M. Balogh (*op. cit.* : 59), le recrutement des enseignants venus de Mongolie-intérieure et de Haixi (Qinghai) – où le mongol deedü est parlé – a plus ou moins accéléré le déclin de l'oïrat de Henan.
6. À Henan, la politique de sédentarisation se concrétise par la « migration écologique » dès 2008 des pasteurs nomades dans le bourg de Youganning, ce qui bouleverse le mode de vie des pasteurs nomades et les oblige à vivre entre le chef-lieu et leurs campements, situés souvent loin du bourg. Pour plus de détails concernant la mise en place de ce programme au Qinghai, voir Lha mo sgröl ma et Roche, 2014.
7. L'UNESCO (2003) distingue cinq niveaux de vitalité décroissants des langues en danger : vulnérable, en danger, sérieusement en danger, en situation critique et éteinte. Par les langues « en situation critique », on entend les langues dont les locuteurs les plus jeunes sont les grands-parents et leurs ascendants.
8. Selon les chiffres du recensement de 2010, la composition ethnique du comté est la suivante : 90,27 % de Mongols, 4,45 % de Chinois han, 2,72 % de Tibétains, 1,89 % de Hui, 0,26 % de Salar et 0,23 % de Monguor (*Qinghai sheng tongji ju* 2012). Les pourcentages réels des Mongols et des Tibétains sont, pourtant, difficiles à connaître puisque nombre d'habitants tibétains ont été persuadés par les cadres locaux, ou ont choisi de bon gré de se faire enregistrer comme Mongols, voir Sarena *op. cit.* : 60-63.
9. Pour plus de détails, voir les images insérées dans la *Gazette du comté autonome mongol de Henan* ainsi que la description écrite qu'elle donne de l'espace urbain du bourg (*op. cit.* : 77-78 ; 528-529) ; Voir également Sarena *op. cit.* 71-72.

10. Chahan Danjin (tibétain: *Tshe dbang bstan'dzin*) fut le 1^{er} prince de Henan.
11. Comme l'admet un employé de librairie, pour réaliser un affichage trilingue, il a été obligé d'avoir recours à un ancien enseignant de langue mongole au collègue ethnique comtal pour traduire son enseigne en mongol (Entretien avec l'employé de librairie, le 11 juin 2021, à Henan).
12. On y observe une enseigne trilingue bleue « Boutique mongole », une affiche bilingue chinois-tibétain collée à la porte d'entrée, qui porte mention « Accès interdit sans masque » et une affiche publicitaire de la bière mongole de marque Sengur (*Сэнгур*), partiellement trilingue, apposée sur le mur à gauche de l'entrée.
13. Il serait intéressant d'observer que les marchands de langue chinoise qui, s'installant dans le bourg, voient leur langue se dégrader comme une « langue minoritaire », peu comprise et parlée par les habitants autochtones, s'engagent plus ou moins dans un processus d'acculturation linguistique. Ils sont nombreux à développer une compétence orale au moins élémentaire du tibétain de l'Amdo, afin d'être à même de communiquer avec les clients autochtones (Notes de terrain, avril 2021, à Henan; entretien non enregistré avec la patronne d'un restaurant de cuisine chinoise, le 25 mai 2021, à Henan).
14. Cet item est composé de deux parties, séparées par les traits colorés: la partie supérieure comprend le nom du restaurant écrit en trois langues, sous lequel le slogan du restaurant « bonne alimentation, bon goût » n'est écrit qu'en chinois; la partie basse annonce une offre d'emploi, où on lit: « Dix serveurs: priorité aux personnes ayant une expérience, avoir entre 18 et 30 ans. Salaire: 2500-3000 RMB/mois, être capable de parler *putonghua*. », « Deux caissières: avoir une bonne apparence, être capable de parler *putonghua*, avoir au minimum le brevet des collèges. Salaire: 3500-4500 RMB/mois ».

Bibliographie

- Ai, L. (2009). *我心依旧: 青海河南蒙旗文化变迁研究* [*Mon cœur continue de battre: une étude de la transformation culturelle des bannières mongoles de Henan (Qinghai)*]. Thèse de doctorat, Université de Xiamen à Xiamen.
- Ai, L. (2011). 青海河南蒙族自治县蒙古语的衰退与复兴 [Le déclin et la renaissance de la langue mongole dans le comté autonome mongol de Henan (Qinghai)], *Journal de l'Université normale du Qinghai*, vol. 33, n° 1, p. 107-112.
- Atwood, C. (2004). *Encyclopedia of Mongolia and the Mongol Empire*. New York, Facts on File.
- Bakhtine, M. (1984). *Esthétique de la création verbale*. Paris, Gallimard.
- Balogh, M. (2017). Henan Oirat: a shrinking pool of unique linguistic features. *International journal of the sociology of language*, vol. 2017, n° 245, p. 37-62.
- Blanchet, P. (2005). Usages actuels du provençal dans la signalétique urbaine en Provence: motivations, significations et enjeux sociolinguistiques. *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, p. 255-287.
- Blommaert, J. et Dong, J. (2010). *Ethnographic Fieldwork: A Beginner's Guide*. Bristol, Multilingual Matters.
- Bulot, T. (2001). L'essence sociolinguistique des territoires urbains: un aménagement linguistique de la ville? Dans T. Bulot, C. Bauvois et P. Blanchet (dirs.), *Sociolinguistique urbaine (Variations linguistiques: images urbaines et sociales)*, Cahiers de Sociolinguistique 6. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 5-11.

- Bulot, T. et Veschambre, V. (2006). La rencontre entre sociolinguistes (urbains) et géographes (sociaux) : hasard ou nécessité épistémique ? Dans T. Bulot et V. Veschambre (dirs.), *Mots, traces et marques (Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine)*. Paris, L'Harmattan, p. 7-14.
- Calvet, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Paris, Payot.
- Calvet, L.-J. (2005). Les voix de la ville revisitées. Sociolinguistique urbaine ou linguistique de la ville ?, *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 36, n° 1, p. 9-30.
- Cenoz, J. et Gorter, D. (2008). Linguistic landscape as an additional source of input in second language acquisition. *International Review of Applied Linguistics in Language Teaching (IRAL)*, vol. 46, n° 2, p. 257-276.
- Charleux, I. (2009). Compte rendu de Bulag, U.-E. et Diemberger, H.-G.-M. (dirs.). 2007, *The Mongolia-Tibet Interface: Opening New Research Terrains in Inner Asia*. Leiden, Boston, Brill. *Études mongoles et sibériennes, centrasiatiques et tibétaines*, vol. 40, p. 88-97. <https://journals.openedition.org/emscat/1572?lang=en> [consulté le 6 octobre 2022].
- Chen, B. et Zhang, K. (2019). 清代及民国时期青海蒙古族语言文化涵化之探析 [Analyse de l'acculturation linguistique et culturelle des Mongols du Qinghai durant la dynastie Qing et la période républicaine], *Qingzang gaoyuan luntan*, vol. 7, n° 27, p. 109-115.
- Dhondup, Y. (2002). Writers at the Crossroads: The Mongolian-Tibetan Authors Tsering Dondup and Jangbu. *Inner Asia*, vol. 4, n° 2, p. 225-240.
- Dhondup, Y. et Diemberger, H. (2002). Tashi Tsering: The Last Mongol Queen of 'Sogpo'(Henan). *Inner Asia*, vol. 4, n° 2, p. 197-224.
- Dkon mchog skyabs (2009). *Rma lho sog shog gi lo rgyus rgyu cha phyogs bsgrig spod gnyis pa be si che chung* [Une compilation des matériaux historiques des Mongols de Henan: *Be si che chung*]. Xining, Presses des nationalités du Qinghai.
- Gasquet-Cyrus, M. (2002). Sociolinguistique urbaine ou urbanisation de la sociolinguistique ? Regards critiques et historiques sur la sociolinguistique. *Marges linguistiques*, vol. 3, p. 54-71.
- Hagège, C. (2002). *Halte à la mort des langues*. Paris, Odile Jacob.
- Henan mengguzu zizhixian fangzhi bianzuan weiyuanhui* (HMZFBW) [Comité éditorial de la Gazette du comté autonome mongol de Henan]. (1996). *河南蒙古族自治县县志* [Gazette du comté autonome mongol de Henan]. Lanzhou, Presses des nationalités du Gansu.
- Jakobson, R. (1963). Essais de linguistique générale. *Études Philosophiques*, vol. 18, n° 4, p. 465-465.
- Janhunen, J. (2010). « Asie du Nord-Est », dans C. Moseley (dir.), *Atlas des langues en danger dans le monde*. Paris, UNESCO, p. 54-65.
- Lafont, R. (1971). Un problème de culpabilité sociologique : la diglossie franco-occitane. *Langue française*, n° 9, p. 93-99.
- Landry, R. et Bourhis, R. (1997). Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality: An Empirical Study. *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, n° 1, p. 23-49.
- Laplantine, F. (2005). *La description ethnographique*. Paris, Armand Colin.
- Laponce, J. (2005). La gouvernance du français au Canada en cinq ou six lois. Dans J.-P. Wallot (dir.), *La gouvernance linguistique: le Canada en perspective*. Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 3-17.

- Lha mo sgröl ma et G. Roche (2014). Yurts in Be Si Chung, a Pastoral Community in Amdo: Form, Construction, Types, and Rituals. *Asian Highlands Perspectives*, vol. 35, p. 1-48.
- Li, W. (2004). 明代西海蒙古史研究 [L'étude de l'histoire des Mongols de Xihai sous la dynastie Ming]. Thèse de doctorat, Université centrale des nationalités à Pékin.
- Nietupski, P.-K. (2011). *Labrang Monastery: a Tibetan Buddhist community on the inner Asian borderlands, 1709-1958*. Lanham, Lexington Books.
- Olivier de Sardan, J.-P. (1995). La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie. *Enquête*, n° 1, p. 71-109.
- Qinghai sheng tongji ju [Bureau des statistiques de la province du Qinghai], 2012. 青海统计年鉴 [Annuaire statistique du Qinghai]. <http://tjj.qinghai.gov.cn/nj/2012/indexch.htm> [consulté le 12 novembre 2022].
- Roche, G. (2015). The Tibetanization of Henan's Mongols: ethnicity and assimilation on the Sino-Tibetan frontier. *Asian Ethnicity*, vol. 17, n° 1, p. 128-149.
- Salo, H. (2012). Using Linguistic Landscape to Examine the Visibility of Sámi Languages in the North Calotte. Dans D. Gorter, H. F. Marten et L. Van Mensel (dirs.), *Minority Languages in the Linguistic Landscape*. Basingstoke, Palgrave Macmillan, p. 243-259.
- Sarena (2010). 社会互动中的民族认同建构: 关于青海省河南蒙古族认同问题的调查报告 [La construction de l'identité ethnique dans l'interaction sociale: rapport d'enquête sur l'identité des Mongols de Henan dans la province du Qinghai]. Thèse de doctorat, l'Université centrale des nationalités à Pékin.
- Scollon, R. et Scollon, W. (2003). *Discourses in Place: Language in the Material World*. Londres, New York, Routledge.
- Sebba, M. (2010). Discourses in transit. Dans A. Jaworski et C. Thurlow (dirs.), *Semiotic Landscapes: Language, Image, Space*. London, Continuum, p. 59-76.
- Shinjilt (2003). 民族の語りの文法—中国青海省モンゴル族の日常・紛争・教育 [Grammaire de la narration ethnique: une ethnographie de la vie quotidienne, des conflits de pâturage et de l'éducation des Mongols de la province chinoise du Qinghai]. Tokyo, Fukyosha.
- Tournadre, N. (2016). *Le prisme des langues. Essai sur la diversité linguistique et les difficultés des langues*. Paris, L'Asiathèque.
- UNESCO. (2003). *Vitalité et disparition des langues*. <https://ich.unesco.org/doc/src/00120-FR.pdf> [consulté le 10 avril 2024].
- Veschambre, V. (2004). Appropriation et marquage symbolique de l'espace: quelques éléments de réflexion. *ESO: travaux et documents de l'UMR 6590*, vol. 21, p. 73-77.
- Wade, M. (2015). Territoire, langues et sphères publiques: enjeux identitaires et défis structurels de la cohabitation linguistique. *Minorités linguistiques et société*, vol. 5, p. 143-171.
- Wakamatsu, H. (1988). « 明末内蒙古土默特人の青海地区進出—ホロチノヤンの事跡 » [L'expansion des Mongols Tümed vers le Qinghai à la fin des Ming: l'histoire de Holoche Noyan], *Bulletin de l'Université préfectorale de Kyoto (Humanité)*, vol. 37, p. 87-96.
- Wallenböck, U. (2016). Marginalisation at China's Multi-Ethnic Frontier: The Mongols of Henan Mongolian Autonomous County in Qinghai Province. *Journal of Current Chinese Affairs*, vol. 45, n° 2, p. 149-182.

- Wallenböck, U. (2017). Gtsang A rig 藏阿柔–A Tibetan Tribe Classified as Mongol. Dans J. Ptácková et A. Zenz (dirs.), *Mapping Amdo: Dynamics of Change*. Prague, Institut oriental, p. 185-210.
- Wang, Z. (2022). Ce que lire la ville veut dire. Le paysage linguistique de la Gare routière de Xining. Dans G. Andreo et N. Douidi (dirs.), *Langue(s) en mondialisation. Libre(s) échange(s) à l'heure néolibérale?* Paris, Editions des archives contemporaines, p. 239-248.
- Wang chen skyabs, 2008 [1848]. 先祖言教 *Deb ther mes po'i zhal lung* [Livre de leçons des ancêtres]. Xining, Éditions populaires du Qinghai.
- Wikimedia Commons (2007). *Location of Henan within Qinghai (China).png*. [https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Location_of_Henan_within_Qinghai_\(China\).png](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Location_of_Henan_within_Qinghai_(China).png) [consulté le 21 mars 2024].